



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ADAGE 5.5 - Guide pass Culture

*Direction **GE**nérale de l'**E**nseignement **SCO**laire – DGESCO - Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*

*Direction des **S**ystèmes d'**I**nformation – DSI - Rectorat de Versailles*

SAS pass Culture

Préambule

L'application ADAGE (Application Dédicée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle), ouverte à l'ensemble de la communauté éducative, constitue un outil de diagnostic et de pilotage sur temps scolaire de l'éducation artistique et culturelle à toutes les échelles territoriales. ADAGE donne en effet accès à une photographie du parcours d'éducation artistique et culturelle dans les académies et favorise ainsi la mise en place de politiques territoriales conjointes et concertées.

Outil de gestion et de recensement, elle permet de générer un appel à projets cadre et de recenser l'ensemble des actions menées dans le champ de l'éducation artistique et culturelle.

Outil de formation et d'information, elle donne à voir l'ensemble des cadres institutionnels et territoriaux dans lesquels s'inscrivent les dispositifs proposés à la communauté éducative et donne accès aux textes de référence et documents ressource qui permettent une meilleure connaissance et diffusion des problématiques relatives à l'EAC.

Outil de coopération, elle permet de formaliser le volet culturel des projets d'école et d'établissement, de favoriser la circulation des informations, la mise en place de projets inter degrés, inter établissements et de contribuer ainsi aux dynamiques territoriales et à la valorisation du travail mené par les équipes pédagogiques et partenariales.

Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture qui vise le renforcement et la diversification des pratiques culturelles de jeunes. Ce dispositif permet d'octroyer l'accès, l'année des 18 ans, à une application dotée de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon des propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.). Le 21 mai 2021, le Président de la République a annoncé l'ouverture d'un pass Culture applicable aux collégiens et aux lycéens. Il est le résultat de l'association entre les ministères en charge de l'éducation nationale et de la culture.

Ce pass Culture scolaire est un dispositif majeur et innovant en matière d'EAC. Il permet aux équipes pédagogiques de financer des actions d'EAC pour leurs classes, de la 6^{ème} à la terminale et de contribuer à la construction d'un parcours d'EAC cohérent pour chaque jeune, avec pour objectif à terme une participation autonome éclairée à la vie artistique et culturelle. Les établissements scolaires procèdent à la réservation, le suivi et la gestion des propositions collectives pass Culture grâce à l'application ADAGE.

Les dotations de la part collective du « pass Culture » sont calculées, pour chaque établissement, au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans chaque niveau d'enseignement concerné à partir du montant par élève indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Collège				CAP	Lycée		
Niveau de classe	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	Seconde	1 ^{ère}	Terminale
Montant par élève	25 euros	25 euros	25 euros	25 euros	30 euros	30 euros	20 euros	20 euros

Ce document s'adresse aux **chefs d'établissement** et aux **rédacteurs de projets du 2nd degré**.

Versions

Version	Date	Auteur	Modification	Validation	date
5.0	31/03/2023	DSI Versailles	MAJ des références aux menus suite à la montée de version 5.0 et des messages types.	DSI Versailles	03/2023
5.0	15/06/2023	DSI Versailles	MAJ du tableau des classes éligibles.	DSI Versailles	06/2023
5.2	28/08/2023	DSI Versailles	MAJ guide suite à ouverture aux classes de 6 ^{ème} et 5 ^{ème} .	DSI Versailles	08/2023
5.3	06/10/2023	DSI Versailles	Pas de modification du guide.	DSI Versailles	10/2023
5.4	12/10/2023	DSI Versailles	Pas de modification du guide.	DSI Versailles	10/2023
5.4	14/11/2023	DSI Versailles	Précisions sur les budgets.	MOA DGESCO	11/2023
5.5	19/12/2023	DSI Versailles	MAJ des copies d'écran suite à la montée de version 5.5.	DSI Versailles	12/2023

Table des matières

1	Profils et accès	5
1.1	Chef d'établissement	5
1.2	Rédacteur de projets	5
2	Interactions ADAGE / pass Culture	5
2.1	Détail des accès dans ADAGE.....	5
2.1.1	Profils ayant accès aux pages pass Culture.....	5
2.1.2	Rédacteur de projet.....	5
2.1.3	Chef d'établissement	5
3	Prérequis.....	6
3.1	Rédacteur de projet.....	6
3.1.1	Devenir « rédacteur de projet ».	6
4	Accès aux offres pass Culture dans ADAGE	6
4.1	Pass Culture > Partenaires culturels	6
4.1.1	Recherche d'un partenaire	6
4.1.2	Mode cartographie	7
4.1.3	Mode liste	7
4.2	Pass Culture > Offres pass Culture.....	8
4.2.1	Accueil.....	8
4.2.2	Recherche	9
4.2.3	Pour mon établissement.....	9
4.3	Préréservation d'une offre pass Culture.....	10
4.4	Association d'une offre pass Culture à un projet	10
4.4.1	Constitution des groupes-classes	11
4.4.1.1	Classes éligibles.....	11
4.4.1.2	Exemple de constitution de groupes-classes.....	12
4.4.2	Appel à projets.....	12
4.4.3	Recensement	13

4.5	Validation de la préservation	14
4.6	Annulation d'une préservation	15
4.7	Suppression d'un projet avec une offre pass Culture associée	15
4.7.1	Exemple de suppression d'un enseignement artistique avec des actions pass Culture associées	16
4.8	Annulation d'un projet avec une offre pass Culture associée	17
5	Suivi des actions pass Culture	18
5.1	Présentation.....	18
5.1.1	Détail d'affichage d'une action pass Culture	19
5.1.1.1	Iconographie	19
5.2	Suivi budgétaire	19
5.2.1	Budget prévisionnel	19
5.2.2	Budget définitif	20
5.3	Détail des actions et statuts possibles dans ADAGE pour une offre pass Culture.....	20
5.3.1	Préservation	20
5.3.2	Réservation	20
5.3.2.1	Cas des actions pass Culture non associées à un projet.....	21
5.3.3	Annulation par l'établissement.....	21
5.3.4	Détacher une action d'un projet.....	21
5.3.5	Offre consommée	22
5.3.6	Offre annulée par le partenaire	22

Annexes

A	Mon compte	23
A.a	Demande d'accès.....	23
A.b	Décision du gestionnaire	24
B	Rédacteurs de projets.....	24
B.a	Présentation.....	25
B.a.1	Rechercher une personne.....	25
B.b	Gestion des personnels affectés à l'établissement	26
B.b.1	Donner le profil rédacteur de projet	26
B.b.2	Retirer le profil rédacteur de projet	27
B.c	Gestion des personnels hors établissement.....	27
C	Courriels d'information envoyés aux utilisateurs.....	28
C.a	Préservation d'une offre	28
C.b	Réservation d'une offre	29
C.c	Annulation par le rédacteur de projet.....	30
C.d	Annulation par le chef d'établissement.....	31
C.e	Annulation par le partenaire culturel	32

1 Profils et accès

1.1 Chef d'établissement

Ce profil est attribué de droit aux personnels identifiés comme personnels de direction dans l'annuaire académique.

Accès en **écriture** :

- Préréservation d'une offre
- Ajouter/supprimer une ou plusieurs actions pass Culture aux projets dans le volet culturel du projet d'établissement.
- Suivi pass Culture
 - Réserver une offre.
 - Annuler une offre.
 - Détacher une offre d'un projet.

Accès en **lecture** :

- Consultation des offres pass Culture.

1.2 Rédacteur de projets

Ce profil est attribué par un chef d'établissement à l'un des personnels de l'établissement scolaire ou bien il faut en faire la demande via « **Mon compte** » ([voir annexe A de ce guide](#)).

Accès en **écriture** :

- Préréservation d'une offre
- Ajouter/supprimer une ou plusieurs actions pass Culture aux projets dans le volet culturel du projet d'établissement.

Accès en **lecture** :

- Suivi pass Culture
- Consultation des offres pass Culture.

2 Interactions ADAGE / pass Culture

2.1 Détail des accès dans ADAGE

2.1.1 Profils ayant accès aux pages pass Culture

Les chefs d'établissement, les rédacteurs de projets du second degré, les administrateurs, les pilotes et les membres de commission, peuvent consulter la liste des offres pass Culture :

- Depuis l'annuaire et la cartographie des partenaires culturels, menu « [pass Culture > Partenaires culturels](#) ».
- Depuis le moteur de recherche pass Culture, menu « [pass Culture > Offres pass Culture](#) ».

2.1.2 Rédacteur de projet

En plus des actions citées ci-dessus, avec un profil « **rédacteur de projet** », l'utilisateur peut dans ADAGE :

- « **Préréserver** » une offre pass Culture ;
- Associer cette offre à un projet (enseignement artistique, projet lié à un dispositif, projet à l'initiative de l'établissement) dans le volet culturel du projet d'établissement.

Le rédacteur de projet ne peut associer **que les offres qui ont été préréservées par les rédacteurs de projet de l'établissement ou le chef d'établissement** et uniquement dans **l'établissement associé à son profil de rédacteur** (certains personnels sont « rédacteur de projet » dans plusieurs établissements scolaires).

2.1.3 Chef d'établissement

En plus des actions possibles pour les rédacteurs de projets, les « **chefs d'établissement** » peuvent, dans **ADAGE**, **gérer le budget et les statuts des offres** dans la page « **Suivi pass Culture** » (menu « **pass Culture** »), pour plus de détail [voir la section « Suivi des actions pass Culture » de ce guide](#).

3 Prérequis

3.1 Rédacteur de projet

Afin de pouvoir « **préserver** » une offre pass Culture dans **ADAGE** et pour pouvoir l'associer à un projet, si vous n'êtes pas « **chef d'établissement** » alors **vous devez être rédacteur de projet** pour l'établissement pour lequel vous voulez faire la préservation.

3.1.1 Devenir « rédacteur de projet ».

Pour devenir rédacteur de projet pour un établissement, vous devez en faire la demande via le menu « **Mon compte** » dans l'application **ADAGE** ([voir annexe « Mon Compte » de ce guide](#)).

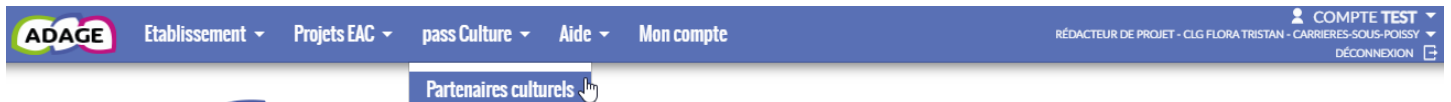
Il est aussi possible que le « **chef d'établissement** » attribue ce profil directement à un personnel de son établissement ou à une personne externe ([voir annexe « Menu Etablissement > Utilisateurs » de ce guide](#)).

4 Accès aux offres pass Culture dans ADAGE

Pour consulter les offres éligibles à la part collective du pass Culture, l'utilisateur peut :

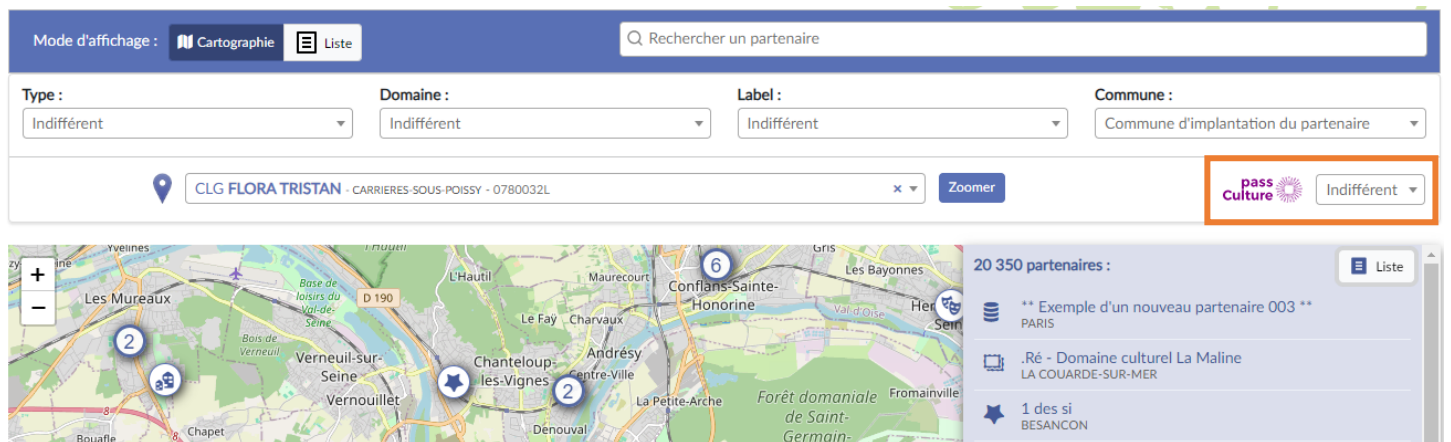
- Consulter l'annuaire et la cartographie des partenaires culturels : « [pass Culture > Partenaires culturels](#) ».
- Consulter le moteur de recherche des offres pass Culture : « [pass Culture > Offres pass Culture](#) ».

4.1 Pass Culture > Partenaires culturels

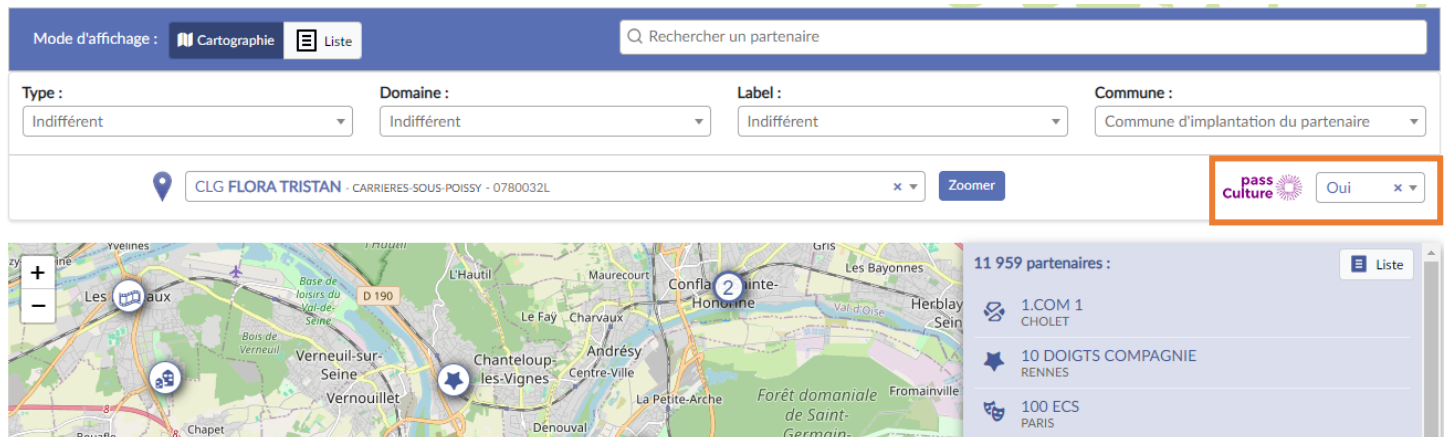


4.1.1 Recherche d'un partenaire

Pour trouver les partenaires en lien avec pass Culture, l'utilisateur sélectionne la valeur « **Oui** » dans le filtre « **pass Culture** ».



La cartographie et la liste sont rafraichies pour ne présenter que les partenaires synchronisés avec pass Culture.



Pour accéder aux offres d'un partenaire, l'utilisateur clique sur le lien disponible dans sa fiche (voir sections ci-après).


4.1.2 Mode cartographie

Mode d'affichage : **Cartographie** Liste

Rechercher un partenaire

Type : Indifférent Domaine : Indifférent Label : Indifférent Commune : Commune d'implantation du partenaire

CLG FLORA TRISTAN - CARRIERES-SOUS-POISSY - 0780032L Zoomer pass Culture Oui



Petit Palais

[Site Internet](#) [pass Culture Voir les offres](#)

Informations générales

Musée, domaine ou monument

Domaines : Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués Cinéma, audiovisuel

Patrimoine Photographie

Informations légales

SIRET : 200 032 779 00015
Statut : Établissement public
Label : Musée de France

Avenue Winston Churchill - PARIS (075)


Présentation de la fiche d'un partenaire en mode cartographie.

4.1.3 Mode liste

Mode d'affichage : **Cartographie** Liste

Petit Palais - PARIS - 20003277900015

Petit Palais - PARIS



Petit Palais

[Site Internet](#) [pass Culture Voir les offres](#)

Informations générales

Musée, domaine ou monument

Domaines : Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués Cinéma, audiovisuel Patrimoine Photographie

Projets ADAGE :

-
Projet intégrant les trois piliers de l'EAC - démonstration - avis "très favorable".

CLG FLORA TRISTAN - CARRIERES-SOUS-POISSY
VERSAILLES 2023-2024

[Voir tous les projets](#)

Informations légales

SIRET : 200 032 779 00015
Statut : Établissement public
Label : Musée de France

Avenue Winston Churchill - PARIS (075)

Informations pratiques

Accessibilité :

Handicap auditif

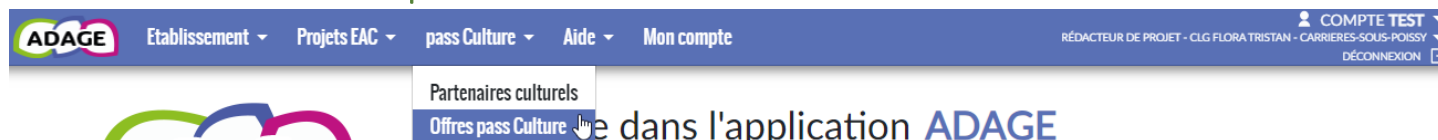
Handicap mental

Handicap moteur

Handicap visuel

Présentation de la fiche d'un partenaire en mode Liste

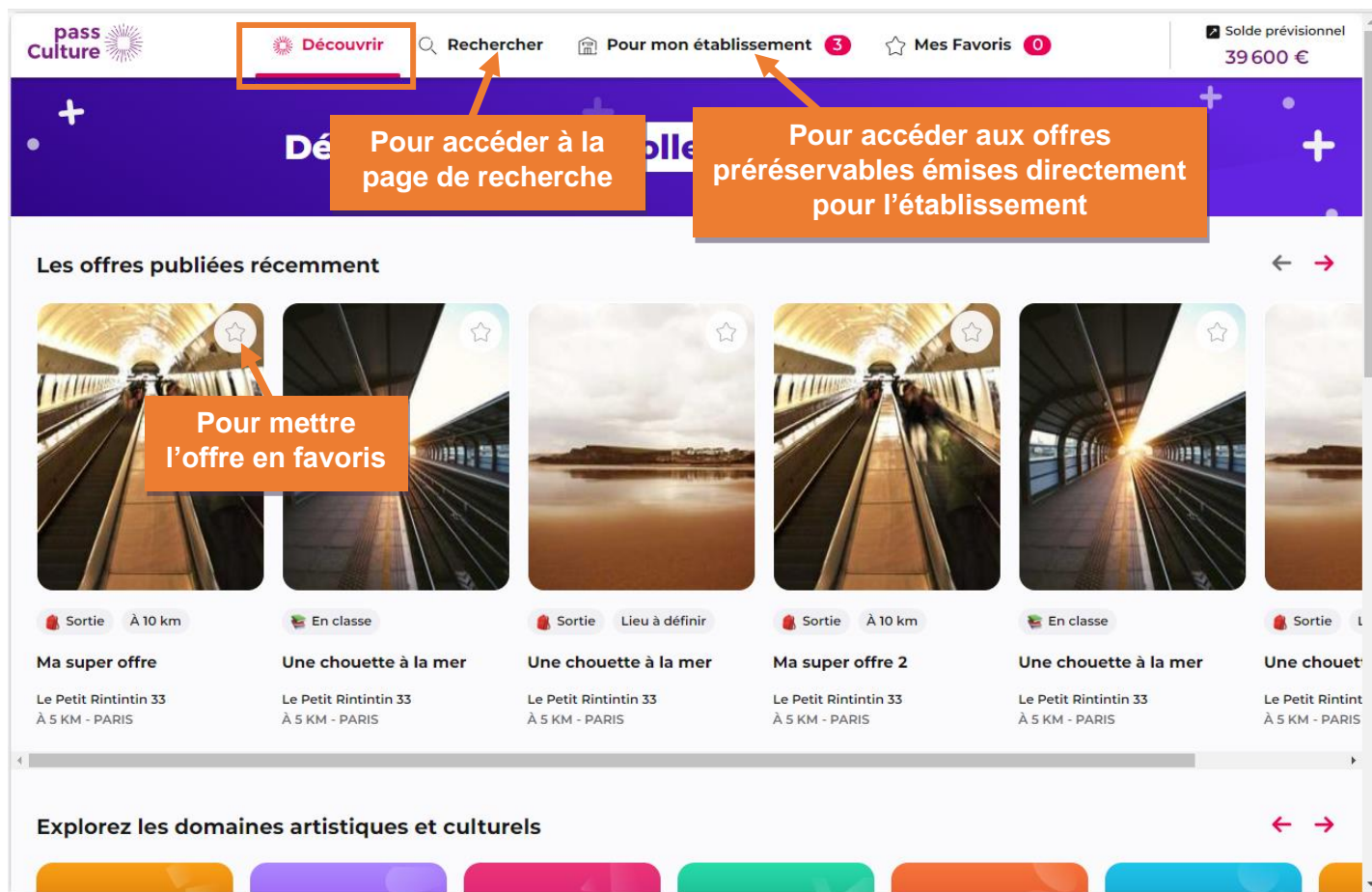
4.2 Pass Culture > Offres pass Culture



4.2.1 Accueil

Depuis la page d'accueil des « **Offres pass Culture** », l'utilisateur accède :

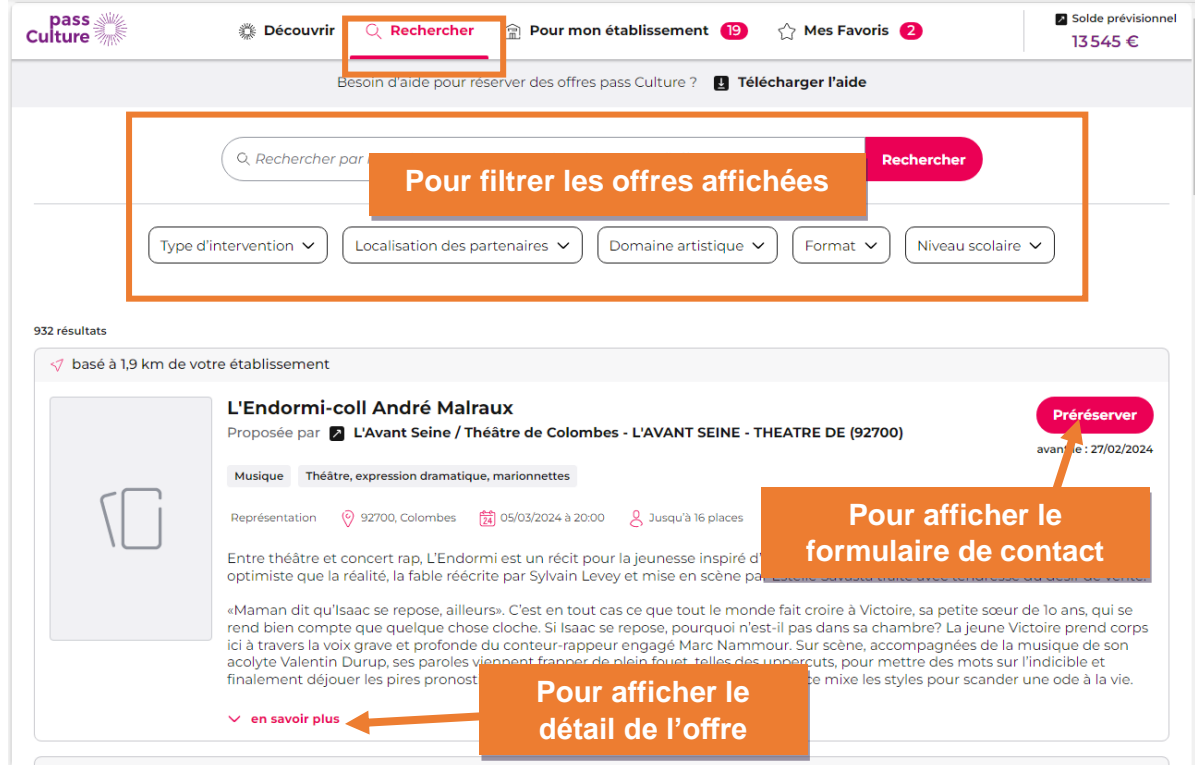
- à toutes les offres éligibles à la part collective du pass Culture (onglet « Découvrir »).
- à la recherche d'offres selon certains critères (onglet « Recherche »).
- aux offres destinées à son établissement (onglet « Pour mon établissement »).
- aux offres qu'il a marquées dans ses favoris (onglet « Mes favoris »).



Présentation de la page d'accueil des offres pass Culture.

4.2.2 Recherche

Pour accéder à la page de recherche depuis l'accueil des offres pass Culture, l'utilisateur clique sur le lien « Rechercher ». Depuis cette page, la recherche se fait soit par mots-clés soit par utilisation des filtres.



pass Culture

Découvrir Rechercher Pour mon établissement 19 Mes Favoris 2 Solde prévisionnel 13545 €

Besoin d'aide pour réserver des offres pass Culture ? Télécharger l'aide

Rechercher par Rechercher

Pour filtrer les offres affichées

Type d'intervention Localisation des partenaires Domaine artistique Format Niveau scolaire

932 résultats

basé à 1,9 km de votre établissement

L'Endormi-coll André Malraux

Proposée par L'Avant Seine / Théâtre de Colombes - L'AVANT SEINE - THEATRE DE (92700)

Musique Théâtre, expression dramatique, marionnettes

Représentation 92700, Colombes 05/03/2024 à 20:00 Jusqu'à 16 places

Préserver avant le : 27/02/2024

Pour afficher le formulaire de contact

Entre théâtre et concert rap, L'Endormi est un récit pour la jeunesse inspiré d'œuvres optimiste que la réalité, la fable réécrite par Sylvain Levey et mise en scène par...

«Maman dit qu'Isaac se repose, ailleurs». C'est en tout cas ce que tout le monde fait croire à Victoire, sa petite sœur de 10 ans, qui se rend bien compte que quelque chose cloche. Si Isaac se repose, pourquoi n'est-il pas dans sa chambre? La jeune Victoire prend corps ici à travers la voix grave et profonde du conteur-rappeur engagé Marc Nammour. Sur scène, accompagnées de la musique de son acolyte Valentin Durup, ses paroles viennent frapper de plein fouet, telles des unpercus, pour mettre des mots sur l'indicible et finalement déjouer les pires pronostics. Le mixe les styles pour scander une ode à la vie.

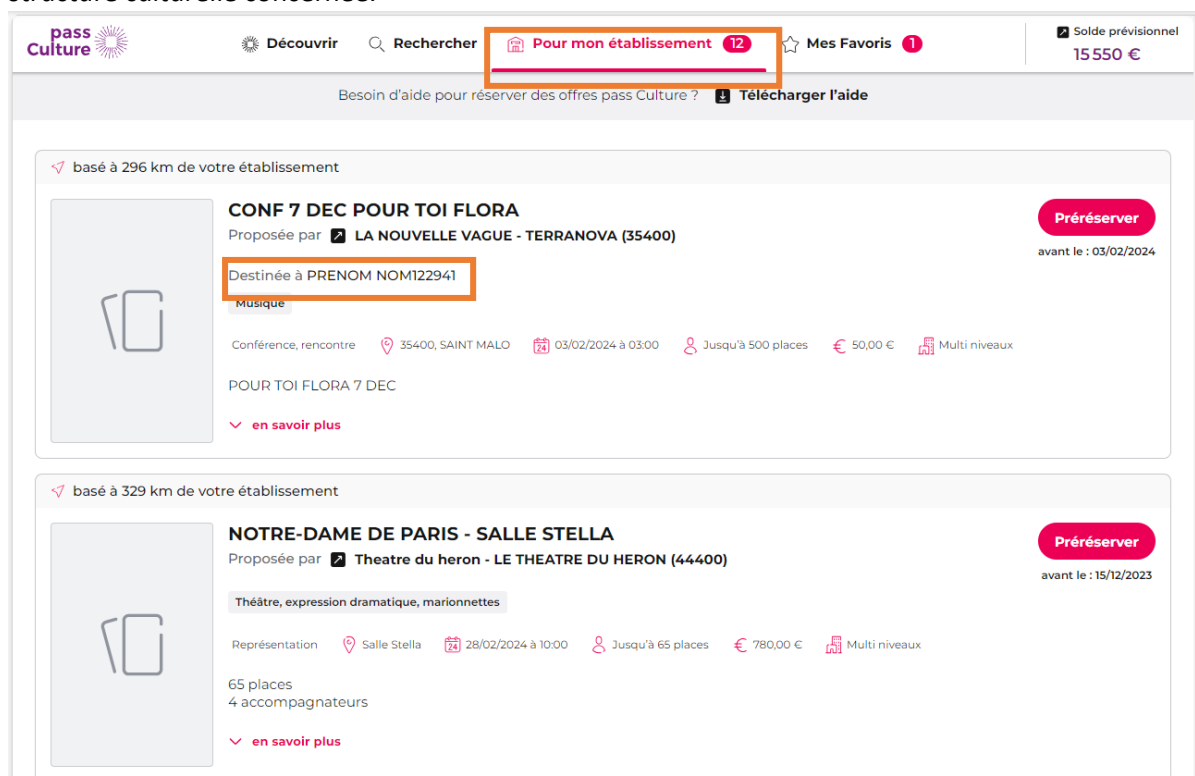
en savoir plus Pour afficher le détail de l'offre

Présentation du moteur de recherche pass Culture.

4.2.3 Pour mon établissement

Un partenaire culturel peut associer directement une offre à un établissement et à un rédacteur de projets, dans ce cas, cette offre apparaît dans l'onglet « Pour mon établissement ».

Le contenu, la date et le montant de chaque offre ont été définis lors d'échanges préalables entre un professeur et la structure culturelle concernée.



pass Culture

Découvrir Rechercher Pour mon établissement 12 Mes Favoris 1 Solde prévisionnel 15550 €

Besoin d'aide pour réserver des offres pass Culture ? Télécharger l'aide

basé à 296 km de votre établissement

CONF 7 DEC POUR TOI FLORA

Proposée par LA NOUVELLE VAGUE - TERRANOVA (35400)

Destinée à PRENOM NOM122941

Musique

Conférence, rencontre 35400, SAINT MALO 03/02/2024 à 03:00 Jusqu'à 500 places € 50,00 € Multi niveaux

POUR TOI FLORA 7 DEC

Préserver avant le : 03/02/2024

en savoir plus

basé à 329 km de votre établissement

NOTRE-DAME DE PARIS - SALLE STELLA

Proposée par Theatre du heron - LE THEATRE DU HERON (44400)

Théâtre, expression dramatique, marionnettes

Représentation Salle Stella 28/02/2024 à 10:00 Jusqu'à 65 places € 780,00 € Multi niveaux

65 places
4 accompagnateurs

Préserver avant le : 15/12/2023


en savoir plus

Présentation de l'onglet « Pour mon établissement ».

4.3 Préréservation d'une offre pass Culture

Les rédacteurs de projets et les chefs d'établissement cliquent sur le bouton « **Préserver** » de l'offre qui leur est destinée.

NOTRE-DAME DE PARIS - SALLE STELLA

Proposée par  Theatre du heron - LE THEATRE DU HERON (44400)



Théâtre, expression dramatique, marionnettes

Un message s'affiche pour prévenir l'utilisateur qu'il **devra** associer cette offre pass Culture à un projet pédagogique dans le volet culturel d'établissement, accessible depuis le menu « **Projets EAC > Les projets** ». Ensuite, il est indispensable que le chef d'établissement confirme la réservation de cette offre ([voir section « Réserver » de ce guide](#)).

L'utilisateur clique sur le bouton « **Préserver** » pour valider.



Êtes-vous sûr de vouloir préserver ?


Si oui, une fois votre préreservation confirmée :

- 1) **Rattachez votre préreservation à un projet** : pour cela rendez-vous sous la rubrique **Projets EAC**, puis cliquez sur **Les Projets** pour créer un projet et rattacher votre préreservation à votre nouveau projet ou à un projet existant
- 2) Votre chef d'établissement pourra alors **confirmer la préreservation**



L'offre est alors affichée avec le statut « **Pré-réservé** ».

NOTRE-DAME DE PARIS - SALLE STELLA

Proposée par  Theatre du heron - LE THEATRE DU HERON (44400)



Mais celle-ci ne sera plus visible dans cette page à la prochaine connexion, les rédacteurs de projets et le chef d'établissement pourront la retrouver dans la page « **pass Culture > Suivi pass Culture** » (voir [section « Suivi des actions pass Culture » de ce guide](#)).

Un courriel d'information est envoyé au chef d'établissement au moment de la préreservation, le rédacteur de projet ayant fait la préreservation est en copie (voir annexe « [Préréservation d'une offre](#) »).

4.4 Association d'une offre pass Culture à un projet

ATTENTION : une offre pass Culture ne peut être associée qu'à un seul projet pour un même établissement et elle **DOIT** être associée à un projet pour pouvoir être réservée.

Une offre pass Culture ne peut être associée à un projet que par un rédacteur de projet ou par le chef de l'établissement pour lequel elle a été pré-réservée.

4.4.1 Constitution des groupes-classes

Lors de la saisie des groupes-classes dans un projet ou une action, il faut renseigner **séparément** les « élèves-bénéficiaires-du-pass » des autres élèves associés au même projet ou action mais ne bénéficiant pas du pass Culture.

Ils doivent être renseignés **dans le même projet mais dans des groupes-classes différents**.

En effet, seuls les groupes-classes ne contenant **QUE** des élèves éligibles aux actions pass Culture pourront être associés à ces offres. Les groupes-classes « mixtes » (contenant au moins un élève d'un niveau non éligible) ne seront pas visibles.

4.4.1.1 Classes éligibles

Rappel : seules les classes de la 6^{ème} à la terminale ou de niveau équivalent (voir tableau ci-dessous) peuvent être associées à des actions pass Culture.

Mef Bcp 4	Libelle Mef 4	MEF4 Lib L	Code DGESCO_GPE1	Code DGESCO_GPE2
2111	6EME	6EME	Collège	6EMES GENE
2112	5EME	5EME	Collège	5EMES GENE
2114	4EME AES	4EME D'AIDE ET DE SOUTIEN	Collège	Autres
2115	4EME	4EME (NC 4E AES)	Collège	4EMES GENE
2116	3EME	3EME	Collège	3EMES GENE
2117	3EME INSERT	3EME D'INSERTION	Collège	Autres
2211	2NDE G-T	SECONDE GENERALE & TECHNO YC BT	Lycée pré-bac	2NDE G&T-BT
2212	1ERE G-T	PREMIERE GENERALE & TECHNO YC BT	Lycée pré-bac	1ERE G&T-BT
2213	TERM G-T	TERMINALE GENERALE & TECHNO YC BT	Lycée pré-bac	TERM G&T-BT
2311	CAP 1 AN	CAP EN 1 AN	Lycée professionnel	CAP 1 AN
2320	CAP 2 ANS	CAP EN 2 ANS	Lycée professionnel	CAP EN 2 ANS
2321	1CAP2	CAP EN 2 ANS : 1ERE ANNEE	Lycée professionnel	1CAP2
2322	2CAP2	CAP EN 2 ANS : 2EME ANNEE	Lycée professionnel	2CAP2
2330	CAP 3 ANS	CAP EN 3 ANS	Lycée professionnel	CAP EN 3 ANS
2331	1CAP3	CAP EN 3 ANS : 1ERE ANNEE	Lycée professionnel	1CAP3
2332	2CAP3	CAP EN 3 ANS : 2EME ANNEE	Lycée professionnel	1CAP3
2333	3CAP3	CAP EN 3 ANS : 3EME ANNEE	Lycée professionnel	3CAP3
2381	2NDE PRO	BAC PRO 3 ANS : 2NDE PRO (OU 1ERE ANNEE)	Lycée professionnel	2NDE PRO3
2382	1ERE PRO	BAC PRO 3 ANS : 1ERE PRO (OU 2EME ANNEE)	Lycée professionnel	1ERE PRO3
2383	TLEPRO	BAC PRO 3 ANS : TERM PRO (OU 3EME ANNEE)	Lycée professionnel	TERM PRO3
2431	6E SEGPA	6EME - SECTION D'ENSGT GENE & PRO ADAPTE	SEGPA	SEGPA
2432	5E SEGPA	5EME - SECTION D'ENSGT GENE & PRO ADAPTE	SEGPA	SEGPA
2433	4E SEGPA	4EME - SECTION D'ENSGT GENE & PRO ADAPTE	SEGPA	SEGPA
2434	3E SEGPA	3EME - SECTION D'ENSGT GENE & PRO ADAPTE	SEGPA	SEGPA
4141	MLDS	MISSION LUTTE DECROCHAGE SCOLAIRE (ex MGI)	MLDS	MLDS

4.4.1.2 Exemple de constitution de groupes-classes.

Des élèves participent à la chorale du lycée. Ils viennent de différentes classes avec des élèves en première pro (éligibles), des élèves en première année de brevet des métiers d'art (non éligibles), des élèves en première année de CAP (éligibles).

Ils sont alors déclarés dans des groupes-classes différents sur le critère de l'accès au pass Culture :

- groupe A : les éligibles,
- groupe B : les non-éligibles.

A l'ajout de l'offre pass Culture, ADAGE affiche uniquement les groupes-classes de niveaux éligibles au pass Culture. Ici, seul le **groupe A** est visible (voir copie d'écran ci-après).

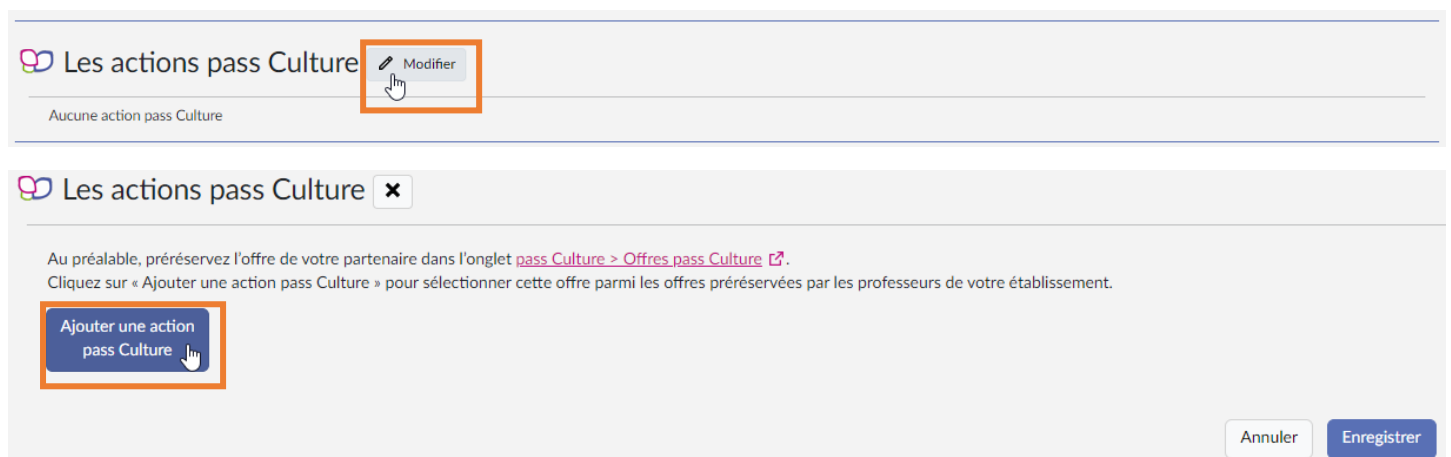


Exemple de présentation des groupes-classes pour les actions pass Culture.

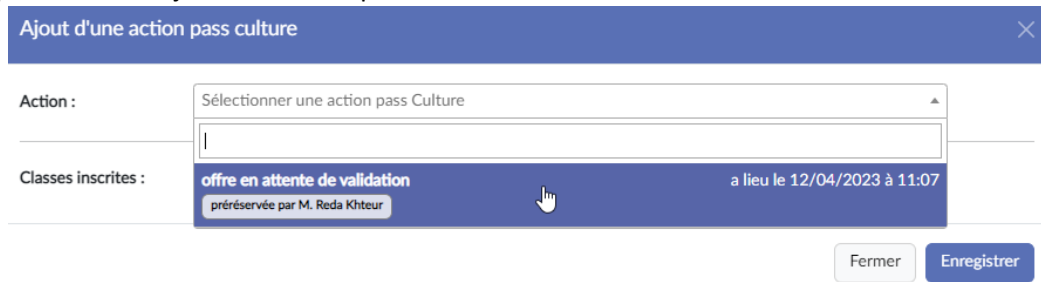
Le financement du stage pour les élèves de BMA doit donc se faire par un autre biais.

4.4.2 Appel à projets

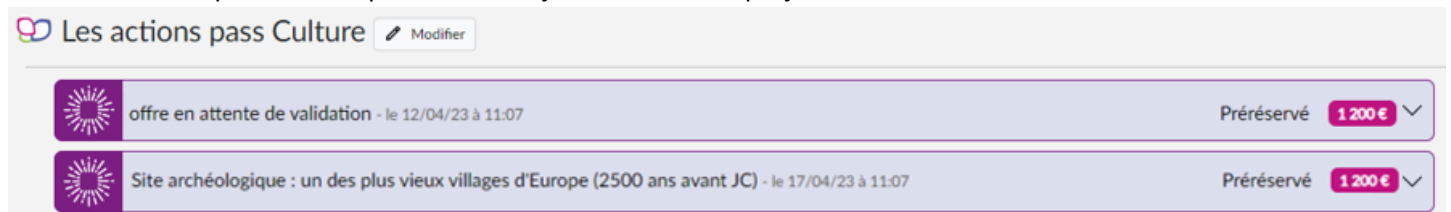
Dans le formulaire de saisie d'un appel à projets, pour renseigner l'étape « Les actions pass Culture », l'utilisateur clique sur le **crayon** pour modifier l'étape puis sur le bouton « **Ajouter une action pass Culture** ».



L'utilisateur doit sélectionner une « **action pass Culture** » parmi celles **qui ont été préservées pour l'établissement**. Puis l'utilisateur sélectionne un ou plusieurs **groupes-classes** parmi ceux **déjà inscrits au projet**. Enfin il clique sur le bouton « **Enregistrer** » pour valider l'ajout de l'action pass Culture.




Plusieurs actions pass Culture peuvent être ajoutées au votre projet.



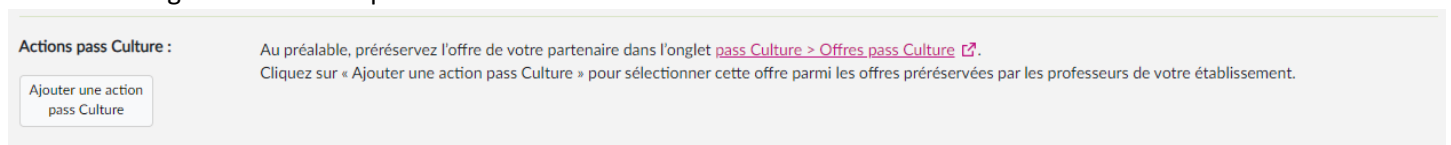
Exemple d'un projet avec plusieurs actions pass Culture associées.

A la publication des avis pour une campagne d'appel à projets, toute action pass Culture associée à un projet ayant reçu un avis défavorable sera automatiquement détachée du projet. C'est-à-dire qu'elle pourra être associée à un autre projet dans le volet culturel.

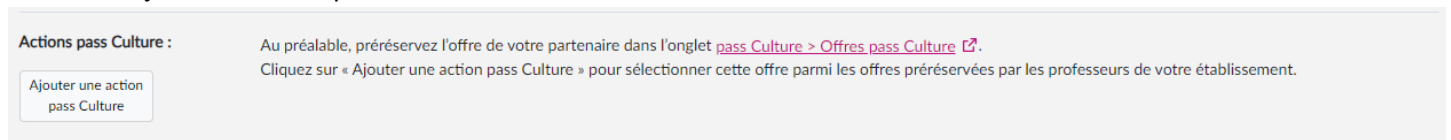
4.4.3 Recensement

Une offre pass Culture peut être ajoutée à n'importe quel projet saisi dans le volet culturel :

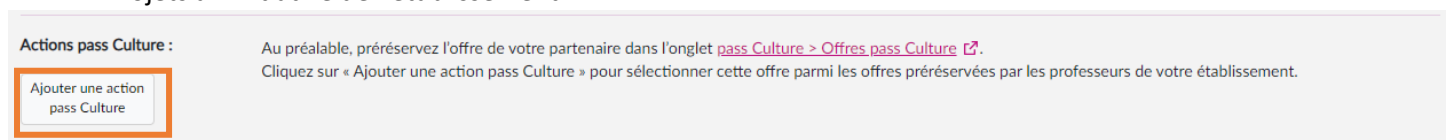
- Enseignements artistiques



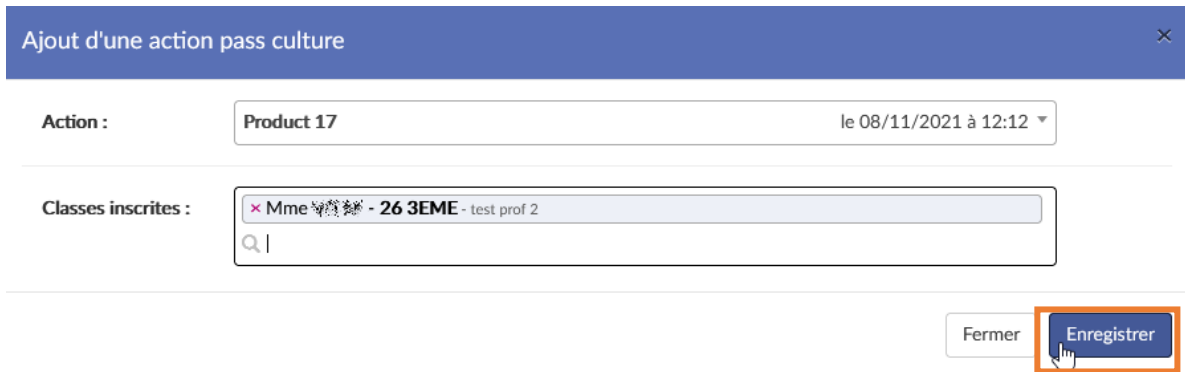
- Projets liés à un dispositif



- Projets à l'initiative de l'établissement



L'utilisateur clique sur le bouton « **Ajouter une action pass Culture** », sélectionne une « **action pass Culture** » parmi celles **qui ont été préservées par les rédacteurs de projet ou le chef de l'établissement**. Puis l'utilisateur sélectionne un ou plusieurs **groupes-classes** parmi ceux déjà inscrits au projet ([voir section « Constitution des groupes-classes »](#)). Enfin l'utilisateur clique sur le bouton « **Enregistrer** » pour valider l'ajout de l'action pass Culture.

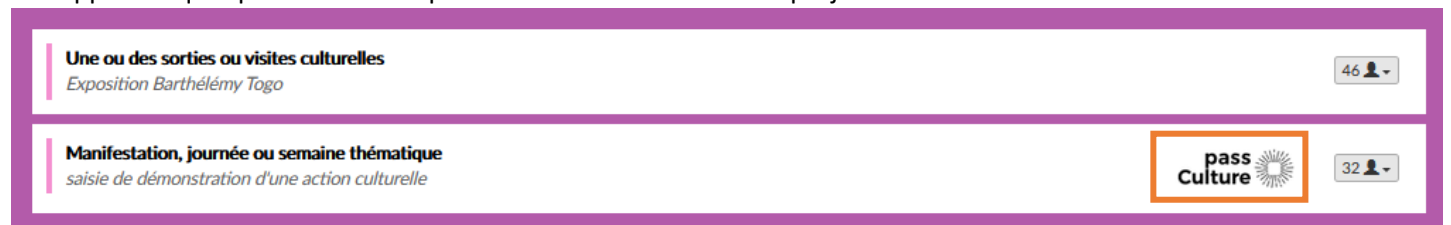


Plusieurs actions pass Culture peuvent être ajoutées au projet ou à l'action.



Exemple de visualisation d'actions pass Culture associées à une action culturelle du recensement – données de démonstration.

Un rappel indique quand une offre pass Culture est associée à un projet dans le volet culturel.



4.5 Validation de la préservation

Utilisation du crédit alloué aux offres pass Culture : une offre pass Culture doit obligatoirement être **validée avant la date limite de confirmation** affichée dans l'offre. Cette étape est indispensable à la mise en paiement de l'activité auprès de l'acteur culturel. Il n'est pas possible de valider une offre à posteriori. Les actions ayant été menées sans validation préalable des offres par le chef d'établissement ne pourront pas être financées par les crédits du pass Culture. Dans ce cas, les offreurs culturels devront être payés sur d'autres crédits (fonds propres ou autres subventions).

La validation est effectuée par le chef d'établissement depuis la page « **Suivi des actions pass Culture** », menu « **Etablissement** » ([voir section « Réserver » de ce guide](#)).

Actions pass Culture associées à un projet Adage



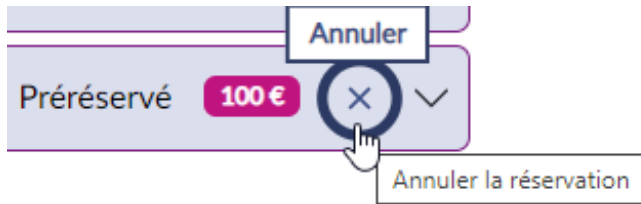
Pour rappel, une offre pass Culture doit obligatoirement être associée à un projet pour pouvoir être validée.

Un courriel d'information est envoyé au rédacteur de projet ayant fait la préservation (voir annexe « [Réservation d'une offre](#) »).

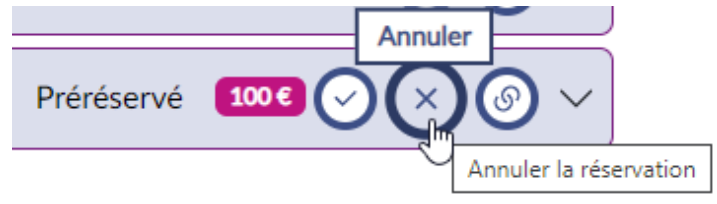
4.6 Annulation d'une préreservation

Une préreservation peut être annulée par le rédacteur de projet l'ayant préreservée tant qu'elle n'a pas été confirmée (réservée) par le chef d'établissement. Après réservation, seul le chef d'établissement peut l'annuler.

Pour annuler une préreservation, allez sur la page « **Suivi des actions pass Culture** » via le menu « **pass Culture > Suivi pass Culture** ». Cliquez sur le bouton « **Annuler** » pour annuler la préreservation pour votre établissement.

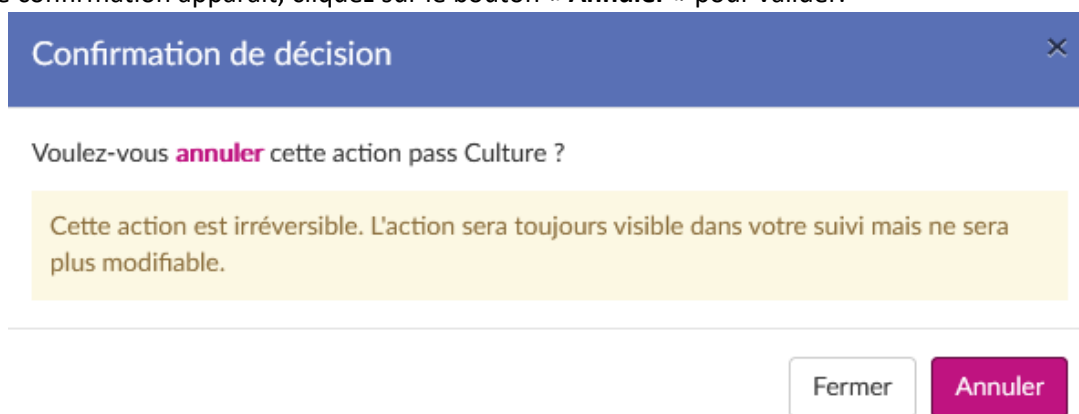


Annulation par le rédacteur de projets.



Annulation par le chef d'établissement.

Un message de confirmation apparaît, cliquez sur le bouton « **Annuler** » pour valider.



La préreservation passe au statut « annulé par l'établissement » ([voir section « Annuler par l'établissement » de ce guide](#)).

- Projet intégrant les trois piliers de l'EAC -
- démonstration [↗](#)



Un courriel d'information est envoyé au chef d'établissement au moment de l'annulation, le rédacteur de projet ayant fait l'annulation est en copie ([voir annexe « Annulation par le rédacteur de projet »](#)).

4.7 Suppression d'un projet avec une offre pass Culture associée

Il est possible de supprimer un projet dans **ADAGE**, même si une ou plusieurs actions pass Culture lui sont associées.

Les actions pass Culture rattachées à l'élément supprimé ne seront pas modifiées, leur statut (préreservée, réservée, consommée ou annulée) restera le même.



Les offres préreservées, réservées et consommées doivent être de nouveau associées à un projet. Elles sont disponibles dans le menu déroulant « **Ajouter une action pass Culture** » dans chaque projet pour tous les rédacteurs de l'établissement.

4.7.1 Exemple de suppression d'un enseignement artistique avec des actions pass Culture associées

1) Consultation du suivi pass Culture.

Actions pass Culture associées à un projet Adage



Enseignement artistique
- [Classe à horaires aménagés arts du cirque](#)

	BOOKED offer 7 pour eac_pending_bank_informations - le 01/01/2024 à 00:02	Réservé 100 €	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	offer 0 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/02/2024 à 00:02	Pré-réservé 100 €	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

On voit deux actions pass Culture associées à un projet.

2) Suppression de l'enseignement artistique dans le volet culturel.

Enseignement artistique
Classe à horaires aménagés arts du cirque



Classes engagées :

24 SEME - CINQUIEME 2 (SEME2)
Mme NOM12553769 PRENOM - SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Domaines artistiques et culturels :

- Arts du cirque et arts de la rue

Actions pass Culture :

	BOOKED offer 7 pour eac_pending_bank_informations - le 01/01/24 à 00:02	Réservé 100 €	<input type="checkbox"/>
	offer 0 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/02/24 à 00:02	Pré-réservé 100 €	<input type="checkbox"/>

Valorisation :

Suppression d'un enseignement artistique ✕




Voulez-vous vraiment supprimer cet enseignement artistique ?

Fermer

Supprimer

3) Consultation du suivi pass Culture.

Actions pass Culture non associées à un projet Adage

	BOOKED offer 7 pour eac_pending_bank_informations - le 01/01/2024 à 00:02	Réservé 100 €	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	offer 52 pour eac_1_lieu from template to school - le 13/12/2023 à 00:02	Annulé par le partenaire 100 €	<input type="checkbox"/>
	offer 0 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/02/2024 à 00:02	Pré-réservé 100 €	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les actions sont toujours au même statut mais ne sont plus associées à un projet dans ADAGE.

4) Formulaire de saisie.

Elles sont de nouveau disponibles dans la liste des actions pass Culture pouvant être associées dans les formulaires.

Ajout d'une action pass culture ✕

Action : *

Sélectionner une action pass Culture

Classes inscrites : *

offer 0 pour eac_2_lieu [BON EAC] pré-réservée par M. COMPTE TEST	a lieu le 10/02/2024 à 00:02
BOOKED offer 7 pour eac_pending_bank_informations pré-réservée par M. Reda Khteur	a lieu le 01/01/2024 à 00:02

enregistrer

4.8 Annulation d'un projet avec une offre pass Culture associée

En cas d'annulation d'un projet, les actions pass Culture associées ne sont **ni dissociées ni modifiées**.

Projet annulé : Oui



Projet annulé

Enseignement artistique
 Classe à horaires aménagés arts du cirque

Classes engagées :

✎ 24 5EME - CINQUIEME 2 (5EME2) Mme NOM12553769 PRENOM - SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE ✉

Domaines artistiques et culturels :

- Arts du cirque et arts de la rue

Partenaires culturels :

- Antenne du Conservatoire du Boulonnais - WIMEREUX
- test ⓘ

Actions pass Culture :

BOOKED offer 7 pour eac_pending_bank_informations - le 01/01/24 à 00:02
Réservé 100 € ▼

Valorisation :

Projet annulé avec une action pass Culture toujours associée.

5 Suivi des actions pass Culture

Le « Suivi pass Culture » est accessible depuis le menu « pass Culture > Suivi pass Culture » aux « chefs d'établissement » et aux « rédacteurs de projet ».

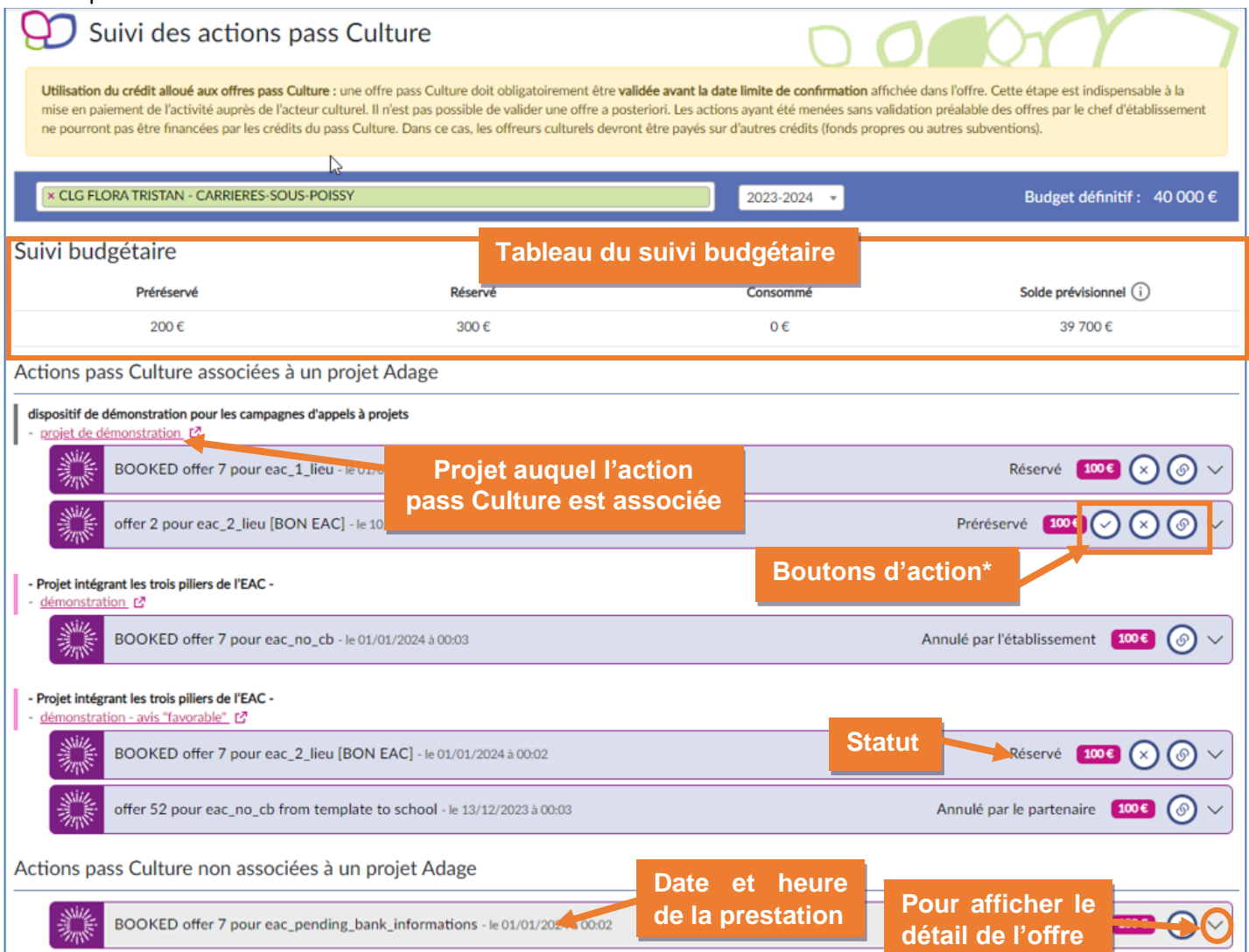


Navigation menu: ADAGE, Etablissement, Projets EAC, pass Culture, Aide, Mon compte. Compte TEST: RÉDACTEUR DE PROJET - CLG FLORA TRISTAN - CARRIERES-SOUS-POISSY. DÉCONNEXION.

Menu options: Partenaires culturels, Offres pass Culture, Suivi pass Culture.

5.1 Présentation

Les changements de statuts d'une action pass Culture se font via les boutons situés à droite dans le bandeau de l'action pass Culture.



Suivi des actions pass Culture

Utilisation du crédit alloué aux offres pass Culture : une offre pass Culture doit obligatoirement être validée avant la date limite de confirmation affichée dans l'offre. Cette étape est indispensable à la mise en paiement de l'activité auprès de l'acteur culturel. Il n'est pas possible de valider une offre a posteriori. Les actions ayant été menées sans validation préalable des offres par le chef d'établissement ne pourront pas être financées par les crédits du pass Culture. Dans ce cas, les offreurs culturels devront être payés sur d'autres crédits (fonds propres ou autres subventions).

CLG FLORA TRISTAN - CARRIERES-SOUS-POISSY | 2023-2024 | Budget définitif : 40 000 €

Pré-réservé	Réservé	Consommé	Solde prévisionnel
200 €	300 €	0 €	39 700 €

Tableau du suivi budgétaire

Actions pass Culture associées à un projet Adage

- dispositif de démonstration pour les campagnes d'appels à projets
 - projet de démonstration
 - BOOKED offer 7 pour eac_1_lieu - le 01/01/2024 à 00:02 - Réservé 100 €
 - offer 2 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/12/2023 à 00:03 - Pré-réservé 100 €
 - Projet intégrant les trois piliers de l'EAC - démonstration
 - BOOKED offer 7 pour eac_no_cb - le 01/01/2024 à 00:03 - Annulé par l'établissement 100 €
 - Projet intégrant les trois piliers de l'EAC - démonstration - avis "favorable"
 - BOOKED offer 7 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 01/01/2024 à 00:02 - Statut Réservé 100 €
 - offer 52 pour eac_no_cb from template to school - le 13/12/2023 à 00:03 - Annulé par le partenaire 100 €

Annotations:




- Projet auquel l'action pass Culture est associée
- Boutons d'action*
- Statut
- Date et heure de la prestation
- Pour afficher le détail de l'offre

Actions pass Culture non associées à un projet Adage

- BOOKED offer 7 pour eac_pending_bank_informations - le 01/01/2024 à 00:02

Présentation de la page « Suivi pass Culture » - profil chef d'établissement - données de démonstration.

*Boutons d'action :

- «  » : pour annuler la préservation – accessible aux rédacteurs de projets et chefs d'établissement.
- «  » : pour valider la préservation – accessible uniquement aux chefs d'établissement.
- «  » : pour détacher l'offre du projet auquel elle est associée – accessible uniquement aux chefs d'établissement.

5.1.1 Détail d'affichage d'une action pass Culture

Un clic sur la ligne d'une action pass Culture affiche le détail de l'offre.

offer 2 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/02/2024 à 00:02

Pré-réservé 100 €

reimbursementPoint eac_2_lieu [BON EAC] 91
Gastronomie et arts du goût

Découverte des métiers jusqu'à 25 places Lycée - Seconde
1 rue des polissons, Paris 75017

A passionate description of collectiveoffer 97

Public cible
Lycée - Seconde

Contact
collectiveofferfactory+contact@example.com
+33199006328

Cette offre est accessible aux publics en situation de handicap
Non accessible

Classes engagées
- Mme NOM12553769 - 24 5EME - CINQUIEME 2 (5EME2)

Date limite de confirmation : 09/02/2024 à 23:02

Pré-réservé le 13/12/2023 à 10:08 par M. COMPTE TEST

Présentation d'une offre pass Culture.

*boutons d'action : voir détail section précédente.

5.1.1.1 Iconographie

Pour en savoir plus sur l'action d'un bouton, laisser le pointeur de la souris, sans cliquer, sur une icône pour afficher son libellé et son info bulle.

Confirmer la réservation

Pré-réservé 100 €

Confirmer la réservation

Détacher

Détacher cette action pass culture du projet ADAGE

5.2 Suivi budgétaire

Le tableau de suivi budgétaire présent en haut de la page « Suivi des actions pass Culture » présente :

- (A) Le montant total de toutes les offres ayant le statut « **pré-réservé** » pour l'établissement
- (B) Le montant total de toutes les offres ayant le statut « **réservé** » pour l'établissement
- (C) Le montant total de toutes les offres ayant le statut « **consommé** » pour l'établissement
- Le « **solde prévisionnel** » (D) correspond au « **budget prévisionnel** ou **définitif** » (E) moins le « **réservé** » (B) et le « **consommé** » (C).

2023-2024

E Budget définitif : 40 000 €

Suivi budgétaire

A Pré-réservé 200 €

B Réservé 400 €

C Consommé 0 €

D Solde prévisionnel 39 600 €

5.2.1 Budget prévisionnel

Le « **budget prévisionnel** » est égal au budget pass Culture de l'établissement pour l'année N-1. C'est-à-dire que le « **budget prévisionnel** » d'une année scolaire est un report du budget de l'année scolaire précédente. Il est affiché de juin à novembre puis est remplacé par le « **budget définitif** » de l'année scolaire en cours (voir [ci-dessous](#)).

2024-2025

D Budget prévisionnel : 50 000 €

Suivi budgétaire

Il est à noter que les établissements ne peuvent utiliser que 80% de ce budget tant qu'il est « prévisionnel ».

2024-2025
Budget prévisionnel : 50 000 €

Attention : vous ne pouvez engager que 80 % de votre budget prévisionnel lors des confirmations de réservations.

Suivi budgétaire

5.2.2 Budget définitif

Le « **budget définitif** » est calculé à partir du constat d'effectifs réels de l'établissement pour l'année scolaire en cours. Il est affiché fin novembre, début décembre. 100% du « **budget définitif** » peuvent être engagés.

2023-2024
Budget définitif : 40 000 €

Suivi budgétaire

5.3 Détail des actions et statuts possibles dans ADAGE pour une offre pass Culture

5.3.1 Préréservation

Pour plus d'informations sur cette action, voir [la section « Préréservation d'une offre pass Culture » de ce guide](#).

- Réalisable par : les rédacteurs de projet et le chef de l'établissement.
- Statut initial : (aucun).
- Statut final : préréservé.

Cette action entraîne aussi l'envoi d'un message (voir section « [Préréservation d'une offre pass Culture](#) »).

5.3.2 Réservation

Pour plus d'informations sur cette action, consulter [la section « Validation de la préréservation » de ce guide](#).

Le chef d'établissement confirme la préréservation de l'offre en cliquant sur le bouton « **Confirmer la réservation** » dans la page « [pass Culture > Suivi pass Culture](#) » :



Cette action entraîne aussi l'envoi d'un message de confirmation au partenaire culturel.

Le tableau de « **Suivi budgétaire** » est modifié. Le montant de la réservation est retiré de la colonne « **Préréservé** », ajouté dans la colonne « **Réservé** » et soustrait du « **Solde prévisionnel** ».

2023-2024
Budget définitif : 40 000 €

Suivi budgétaire

Préréservé	Réservé	Consommé	Solde prévisionnel ⓘ
200 €	300 €	0 €	39 700 €

Avant réservation

2023-2024
Budget définitif : 40 000 €

Suivi budgétaire

Préréservé	Réservé	Consommé	Solde prévisionnel ⓘ
100 €	400 €	0 €	39 600 €

Après réservation

Cette action doit être faite avant la « **date limite de confirmation** ».

5.3.2.1 Cas des actions pass Culture non associées à un projet

Une action pass Culture ne peut être confirmée que si elle est associée dans ADAGE à un projet. Si tel n'est pas le cas, alors un message vous le signale et vous empêche de confirmer la réservation.

Confirmation de décision

Attention !

Cette action pass Culture doit d'abord être associée à un **enseignement artistique, un projet, une action ou un événement culturel** dans ADAGE (recensement).
Vous pourrez ensuite **confirmer la réservation**.

Fermer

5.3.3 Annulation par l'établissement

Le chef d'établissement peut annuler une préreservation ou une réservation. Il n'est alors plus possible d'associer l'offre à un projet, ni de consommer cette offre.

Un courriel est envoyé au rédacteur de projet ayant fait la préreservation, le chef d'établissement est en copie (voir annexe « [Annulation par le chef d'établissement](#) »). Le partenaire culturel est aussi informé de l'annulation.

Le suivi budgétaire est modifié en conséquence.

Cette action doit être faite avant la « **date limite d'annulation** ».

- Réalisable par : le chef d'établissement.
- Statut initial : pré-réservé ou réservé.
- Statut final : annulé par l'établissement.

Une offre annulée reste associée à son projet dans **ADAGE** et est visible des profils ayant le droit d'écriture sur le volet d'établissement.








5.3.4 Détacher une action d'un projet

Le chef d'établissement peut détacher une action du projet, auquel elle est associée, directement depuis le « **Suivi pass Culture** » pour pouvoir ensuite l'associer à un autre projet dans le volet culturel (accessible depuis le menu « Projets EAC > Les projets »).



Actions pass Culture associées à un projet Adage

- Projet intégrant les trois piliers de l'EAC -

- **Établissement**

	offer 2 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/02/2024 à 00:02	Réservé	100 €				Détacher
	offer 0 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/02/2024 à 00:02	Pré-réservé	100 €				Détacher

Actions pass Culture non associées à un projet Adage

	BOOKED offer 7 pour eac_1_lieu - le 01/01/2024 à 00:02	Annulé par l'établissement	100 €	
---	--	----------------------------	-------	---

Avant détachement

Le chef d'établissement doit valider l'action en cliquant sur le bouton « Détacher » dans la nouvelle fenêtre.

Confirmation de décision
✕

Voulez-vous **détacher** cette action pass Culture de son projet ADAGE ?

Cette action sera ensuite visible dans la partie "Actions non associées à un projet Adage".

Fermer
Détacher

Actions pass Culture associées à un projet Adage

- Projet intégrant les trois piliers de l'EAC -
 - [démonstration](#) ↗

offer 0 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/02/2024 à 00:02

Pré-réservé 100 € ✓ ✕ ↕ ▼

Actions pass Culture non associées à un projet Adage

BOOKED offer 7 pour eac_1_lieu - le 01/01/2024 à 00:02

Annulé par l'établissement 100 € ▼

offer 2 pour eac_2_lieu [BON EAC] - le 10/02/2024 à 00:02

Réservé 100 € ✕ ▼

Après détachement

- Réalisable par
 - les rédacteurs de projet et le chef de l'établissement directement dans les projets.
 - le chef d'établissement depuis le « **Suivi pass Culture** ».
- Pas de changement de statut.
- L'action pass Culture n'est plus associée à aucun projet dans **ADAGE**.

5.3.5 Offre consommée

Ce statut apparaît une fois que la prestation du partenaire culturel a été payée par la société SAS pass Culture.

5.3.6 Offre annulée par le partenaire

L'offre a été annulée par le partenaire culturel proposant l'offre depuis son interface professionnelle pass Culture. Le rédacteur est le destinataire du courriel, le chef d'établissement est en copie (voir annexe « [Annulation par le partenaire culturel](#) »).

Annexes

A Mon compte

La page « **Mon compte** » permet à l'utilisateur de voir le ou les profils spécifiques qui lui ont été accordés ainsi que de faire une demande pour obtenir un profil spécifique (liste des profils disponible en annexe du « **Guide_établissement** » accessible dans l'application via le menu « **Aide > Guides et assistance** »).



A.a Demande d'accès

Pour faire une demande d'accès, cliquer sur le bouton « **Demander un accès** » :



Sélectionner le « **Périmètre** », la « **Zone** » et le « **Profil** » puis cliquer sur le bouton « **Enregistrer** ».



ATTENTION !

La demande d'un accès spécifique doit être accompagnée d'un échange pour **accord préalable** avec l'administrateur concerné.

Un courriel lui sera automatiquement envoyé lors de l'enregistrement de votre demande.

Un second courriel vous sera envoyé lorsque l'administrateur aura accepté ou refusé votre demande.

Pour les personnels qui font une demande auprès de leur **directeur d'école/chef d'établissement**, sélectionner le **périmètre "établissement"** puis rechercher l'établissement concerné.

Accès utilisateur

Périmètre *

Zone *

Profil *

Fermer

Enregistrer

La demande est enregistrée au statut « **en attente** » et un courriel est envoyé aux gestionnaires de la zone.



A.b Décision du gestionnaire

L'utilisateur ayant fait la demande est informé de la décision du gestionnaire par courriel.

Votre demande d'accès spécifique a été acceptée par COMPTE TEST (Administrateur technique).

Profil demandé : Rédacteur de projet CLG DE LA MAULDRE - MAULE

Ceci est un message automatique généré par l'application ADAGE. Merci de ne pas y répondre.

Courriel reçu si la demande est acceptée.

Votre demande d'accès spécifique a été refusée par COMPTE TEST (Administrateur technique).

Profil demandé : Pilote académique VERSAILLES

Ceci est un message automatique généré par l'application ADAGE. Merci de ne pas y répondre.


Courriel reçu si la demande est refusée.



La page « **Mon compte** » est mise à jour avec le nouveau profil et l'historique des demandes :

 COMPTE TEST



Vos profils

Profil	Statut
 Rédacteur de projet - CLG FLORA TRISTAN - CARRIERES-SOUS-POISSY	ACTIF

Profil	Date de demande	Décision
 Pilote académique - VERSAILLES	saisie le 22/11/2023 à 08:40	Refusée le 22/11/2023 à 08:40 par TEST COMPTE (Administrateur technique)
 Rédacteur de projet - CLG FLORA TRISTAN - CARRIERES-SOUS-POISSY	saisie le 22/11/2023 à 08:31	Acceptée le 22/11/2023 à 08:40 par TEST COMPTE (Administrateur technique)

B Rédacteurs de projets

Les chefs d'établissements ont accès à la gestion des rédacteurs de projets pour leur établissement.



The screenshot shows the ADAGE application interface. The top navigation bar includes 'Etablissement', 'Projets EAC', 'pass Culture', 'Aide', and 'Mon compte'. The user is logged in as 'COMPTE TEST' (CHEF D'ÉTABLISSEMENT - CLG FLORA TRISTAN - CARRIERES-SOUS-POISSY). A dropdown menu is open under 'Projets EAC', listing options: 'Volet culturel du projet d'établissement', 'Gestion des classes prévisionnelles', 'Gestion des classes réelles', 'Édition de documents', and 'Rédacteurs de projets' (which is highlighted with a mouse cursor). The main content area displays a welcome message: 'Bienvenue dans l'application ADAGE' and 'Application Dédiée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle'. A link is provided to consult documents on the help page.

Les rédacteurs de projet ont quasiment les mêmes droits que les directeurs d'école et les chefs d'établissement, ils peuvent :

- Gérer les projets (appels à projets et recensement) dans le volet culturel.
- Demander l'avis du directeur ou du chef d'établissement dans les projets non liés à l'appel à projets.
- Gérer les classes.
- Préréserver des offres pass Culture et les associer à des projets.
- Éditer des documents.

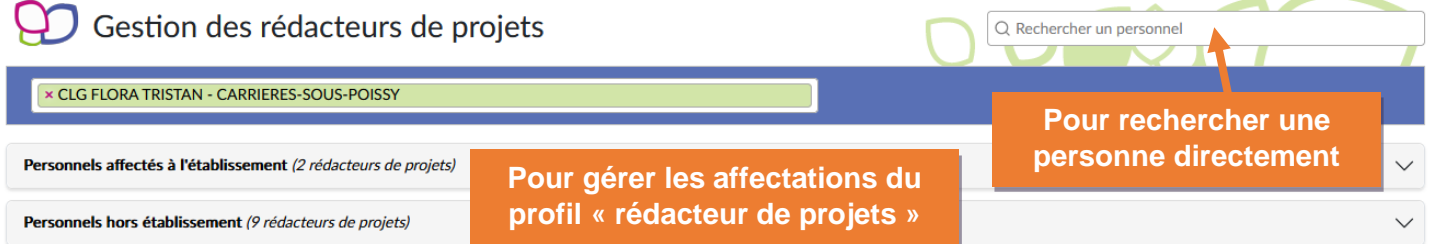
pour leur établissement.

Les rédacteurs de projet ne peuvent pas :

- Créer d'autres rédacteurs.
- Saisir/modifier la partie « **analyse de la situation** » dans les « **informations établissement** » du volet culturel.
- Saisir l'« **avis de l'IEN** » pour le 1^{er} degré , l'« **avis du chef établissement** » pour le 2nd degré dans les projets liés à l'appel à projets.
- Saisir l'« **avis du directeur d'école ou de l'IEN** » pour le 1^{er} degré, l'« **avis du chef établissement** » pour le 2nd degré dans les projets non liés à l'appel à projets.
- Réserver une offre pass Culture.

B.a Présentation

Gestion des rédacteurs de projets



Présentation de la page de gestion des rédacteurs de projets.

B.a.1 Rechercher une personne

Le champ « **Rechercher un personnel** » permet de rechercher une personne directement par son nom, son prénom ou son courriel.

Gestion des rédacteurs de projets



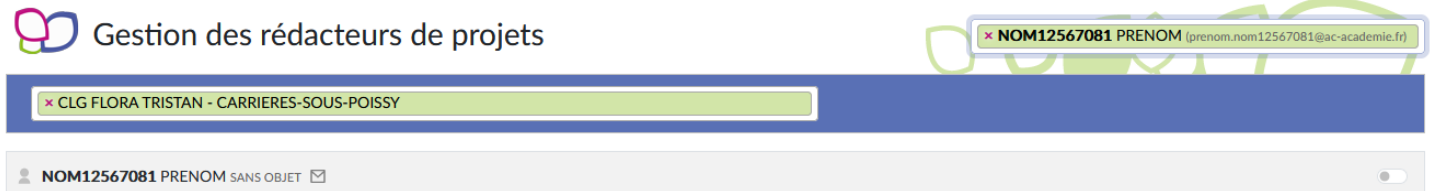
Saisir au moins 2 lettres du nom, du prénom ou du courriel dans le champ :

Gestion des rédacteurs de projets



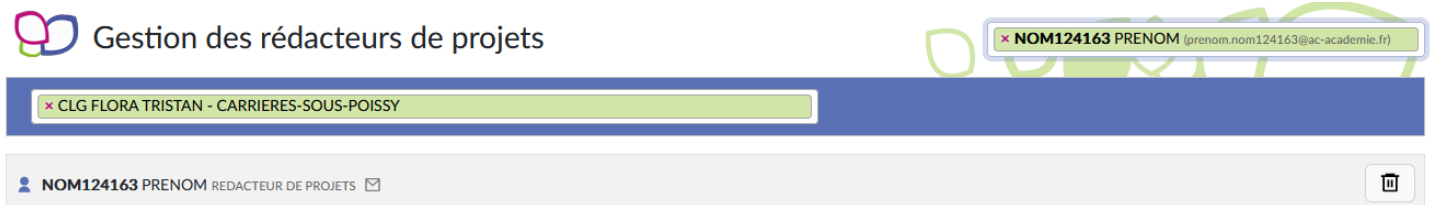
Puis sélectionner la personne voulue pour gérer ses accès.

Gestion des rédacteurs de projets



Présentation de l'affichage pour une personne présente dans les affectations de l'établissement.

Gestion des rédacteurs de projets



Présentation de l'affichage pour une personne ayant obtenu le profil rédacteur de projets via une demande d'accès.

Depuis cet affichage, vous pouvez :

- Affecter/retirer le profil rédacteur de projets à la personne si elle est affectée sur l'établissement en activant ou désactivant le bouton.
- Retirer l'accès via le profil rédacteur de projet à une personne n'étant pas affectée à l'établissement et ayant obtenu ce profil en faisant une demande d'accès.

B.b Gestion des personnels affectés à l'établissement

















Les personnels affectés à l'établissement listés dans ADAGE sont issus de l'AAF. Si un personnel n'est pas présent dans cette liste et s'il a accès à ADAGE, il peut demander un accès via la rubrique « **Mon compte** » (voir chapitre « [Mon compte](#) »).

Gestion des rédacteurs de projets

CLG FLORA TRISTAN - CARRIERES-SOUS-POISSY

Personnels affectés à l'établissement (2 rédacteurs de projets)

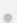



Définir le rôle de rédacteur de projets pour Rédacteur de projets

 NOM12511708 PRENOM ASSISTANT D'EDUCATION / ENCADRE. SUR. DES ELEVES (HORS INTERNAT) 	<input checked="" type="checkbox"/>
 NOM12512882 PRENOM EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 	<input checked="" type="checkbox"/>
 NOM12513093 PRENOM ESPAGNOL 	<input type="checkbox"/>
 NOM1251367 PRENOM EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 	<input type="checkbox"/>
 NOM12514007 PRENOM ADMINISTRATION FINANCIERE 	<input type="checkbox"/>
 NOM12516550 PRENOM ANGLAIS 	<input type="checkbox"/>
 NOM12517639 PRENOM ACCOMPAGNEMENT ELEVES SITUATION HANDICAP 	<input type="checkbox"/>
 NOM12518962 PRENOM ARTS PLASTIQUES 	<input type="checkbox"/>





B.b.1 Donner le profil rédacteur de projet

Pour donner le profil « **rédacteur de projets** » à un personnel affecté à l'établissement, activer le bouton à droite de sa ligne.

Définir le rôle de rédacteur de projets pour Rédacteur de projets

 NOM12511708 PRENOM ASSISTANT D'EDUCATION / ENCADRE. SUR. DES ELEVES (HORS INTERNAT) 	<input checked="" type="checkbox"/>
 NOM12512882 PRENOM EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 	<input type="checkbox"/>





Définir le rôle de rédacteur de projets pour Rédacteur de projets

 NOM12511708 PRENOM ASSISTANT D'EDUCATION / ENCADRE. SUR. DES ELEVES (HORS INTERNAT) 	<input checked="" type="checkbox"/>
 NOM12512882 PRENOM EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 	<input type="checkbox"/>

Il est possible de donner le profil rédacteur de projet à **tous les personnels affectés à l'établissement** en une seule fois : cliquer sur le bouton « **Tous** » :





Personnels affectés à l'établissement (0 rédacteur de projets)

Définir le rôle de rédacteur de projets pour Rédacteur de projets

 NOM12511708 PRENOM ASSISTANT D'EDUCATION / ENCADRE. SUR. DES ELEVES (HORS INTERNAT) 	<input type="checkbox"/>
 NOM12512882 PRENOM EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 	<input type="checkbox"/>

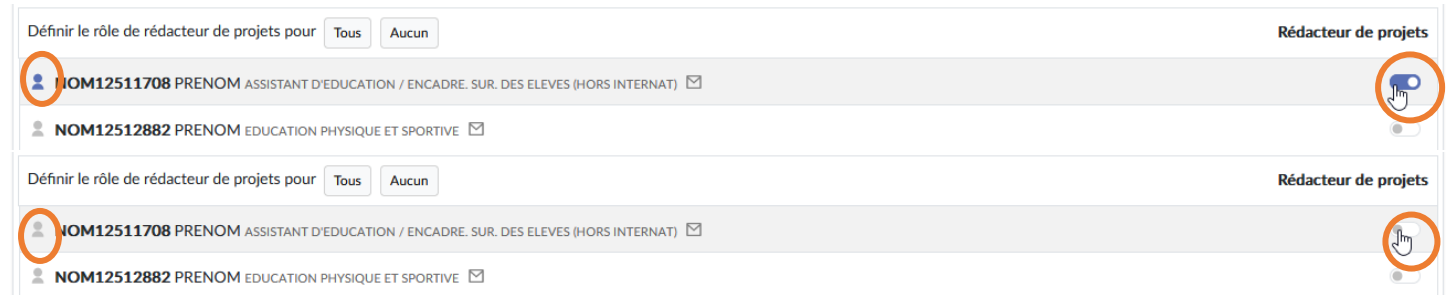
Personnels affectés à l'établissement (91 rédacteurs de projets)

Définir le rôle de rédacteur de projets pour Rédacteur de projets

 NOM12511708 PRENOM ASSISTANT D'EDUCATION / ENCADRE. SUR. DES ELEVES (HORS INTERNAT) 	<input checked="" type="checkbox"/>
 NOM12512882 PRENOM EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 	<input checked="" type="checkbox"/>

B.b.2 Retirer le profil rédacteur de projet

Pour retirer le profil rédacteur de projets à un personnel affecté à l'établissement, désactiver le bouton à droite de sa ligne.

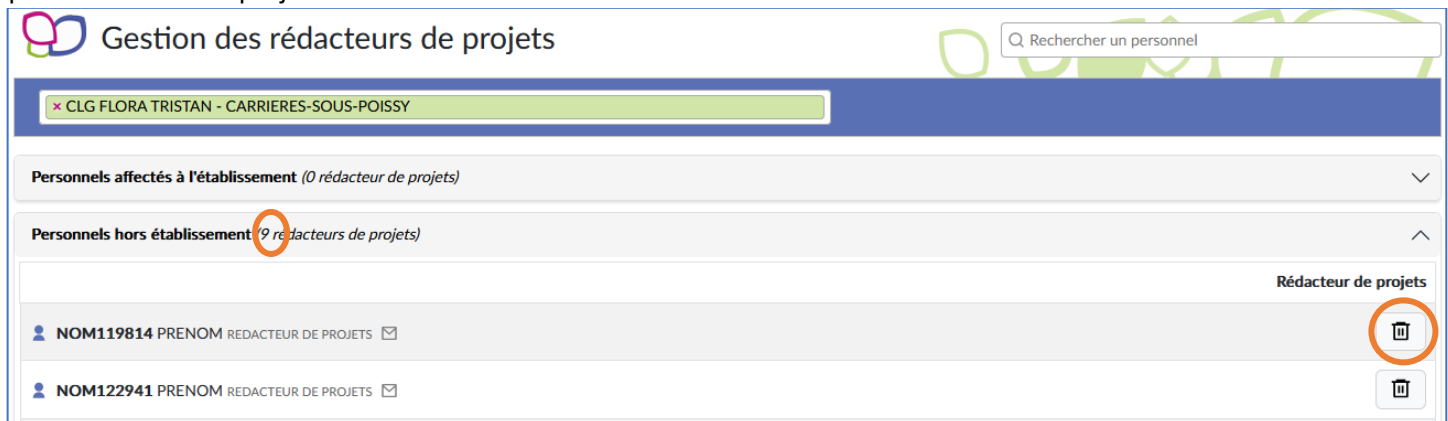


Il est aussi possible de retirer le profil rédacteur de projet à **tous les personnels affectés à l'établissement** en une seule fois : cliquer sur le bouton « **Aucun** » :



B.c Gestion des personnels hors établissement.

Pour les personnels n'étant pas affectés à l'établissement ayant déjà fait une demande d'accès pour l'établissement (voir section « [Gestion des demandes d'accès](#) » et « [Mon compte](#) » ci-après), il est possible de leur retirer cet accès via le profil rédacteur de projets.



Cliquer sur la « **corbeille** » à droite de la ligne de la personne concernée. Cliquer sur le bouton « **Supprimer** » pour confirmer la suppression du profil. La personne n'apparaît plus dans la liste des personnes ayant le profil rédacteur de projets pour l'établissement et ne peut donc plus accéder à l'établissement avec ce profil.



C Courriels d'information envoyés aux utilisateurs

C.a Préréservation d'une offre

Un courriel d'information est envoyé au chef d'établissement au moment de la préréservation d'une offre par un rédacteur de projets, ce dernier est en copie.

Sujet du courriel : Nouvelle préréservation pass Culture sur votre établissement : Titre de l'offre

Madame, Monsieur,

Une offre pass Culture **vient d'être préréservée** pour votre établissement.
Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à cette offre.

Détail de l'offre :

Numéro de réservation : 152
Titre : offer 39 pour eac_rejected interventionArea 56
Partenaire culturel : real_venue 1 eac_rejected
Date : le 27/05/23 à 18:04

Nombre de places : 25
Prix : 100 €

Préréservée par **M. COMPTE TEST**

Contact partenaire culturel :

Téléphone : +33199006328
Courriel : collectiveofferfactory+contact@example.com

Attention !

Cette action pass Culture doit d'abord être associée à un enseignement artistique, un projet, une action ou un événement culturel dans ADAGE (recensement).
Vous pourrez ensuite confirmer la réservation.
Vous avez jusqu'au **27/05/23 à 17:04** pour confirmer cette réservation. Dans le cas contraire, elle sera automatiquement annulée.

Retrouvez toutes les informations concernant cette préréservation sur votre page de suivi pass Culture au sein de l'application ADAGE.

Bien cordialement,
L'équipe ADAGE

Ceci est un message automatique généré par l'application ADAGE. Merci de ne pas y répondre.

Courriel d'information du chef d'établissement qu'une préréservation a été faite pour son établissement.

C.b Réserveation d'une offre

A la validation de la préserveation de l'offre par le chef d'établissement, un courriel d'information est envoyé au rédacteur de projet ayant fait la préserveation.

Sujet du courriel : Réserveation d'une offre pass Culture : Titre de l'offre

Madame, Monsieur,

Une offre pass Culture que vous avez préserveée **a été validée** par votre chef d'établissement.

Détail de l'offre :

Numéro de réserveation : 152

Titre : offer 39 pour eac_rejected interventionArea 56

Partenaire culturel : real_venue 1 eac_rejected

Date : le 27/05/23 à 18:04

Nombre de places : 25

Prix : 100 €

Préserveée par **M. COMPTE TEST**

Contact partenaire culturel :

Téléphone : +33199006328

Courriel : collectiveofferfactory+contact@example.com

Retrouvez toutes les informations concernant cette préserveation sur votre page de suivi pass Culture au sein de l'application ADAGE.

Bien cordialement,
L'équipe ADAGE

Ceci est un message automatique généré par l'application ADAGE. Merci de ne pas y répondre.

Courriel informant le rédacteur de projets de la validation de l'action pass Culture.

C.c Annulation par le rédacteur de projet

Un courriel d'information est envoyé au chef d'établissement au moment de l'annulation d'une préservation par le rédacteur de projets, ce dernier est en copie.

Sujet du courriel : Annulation d'une offre pass Culture : Titre de l'offre

Madame, Monsieur,

Une offre pass Culture préservée sur votre établissement a été annulée par M. Reda Khteur.

Détail de l'offre :

Numéro de réservation : 81

Titre : offre refusée

Partenaire culturel : [EAC] Lieu factice du CNL 0

Date : le 12/04/23 à 11:07

Nombre de places : 20

Prix : 1 200 €

Préservée par M. Reda Khteur

Contact partenaire culturel :

Téléphone : 0101010101

Courriel : miss.rond@point.com

Retrouvez toutes les informations concernant cette préservation sur votre page de suivi pass Culture au sein de l'application ADAGE.

Bien cordialement,
L'équipe ADAGE

Ceci est un message automatique généré par l'application ADAGE. Merci de ne pas y répondre.

Courriel d'information du chef d'établissement de l'annulation d'une préservation.

C.d Annulation par le chef d'établissement

En cas d'annulation d'une offre par le chef d'établissement, un courriel est envoyé au rédacteur de projet ayant fait la préservation, le chef d'établissement est en copie.

Sujet du courriel : Annulation d'une offre pass Culture : Titre de l'offre

Madame, Monsieur,

Une offre pass Culture que vous avez préservée a été **annulée** par votre chef d'établissement.

Détail de l'offre :

Numéro de réservation : 152
Titre : offer 39 pour eac_rejected interventionArea 56
Partenaire culturel : real_venue 1 eac_rejected
Date : le 27/05/23 à 18:04

Nombre de places : 25
Prix : 100 €

Préservée par **M. COMPTE TEST**

Contact partenaire culturel :

Téléphone : +33199006328
Courriel : collectiveofferfactory+contact@example.com

Retrouvez toutes les informations concernant cette préservation sur votre page de suivi pass Culture au sein de l'application ADAGE.

Bien cordialement,
L'équipe ADAGE

Ceci est un message automatique généré par l'application ADAGE. Merci de ne pas y répondre.

Courriel d'information du rédacteur de projet que l'action a été annulée.

C.e Annulation par le partenaire culturel

L'offre a été annulée par le partenaire culturel proposant l'offre depuis son interface professionnelle pass Culture. Le rédacteur est le destinataire du courriel, le chef d'établissement est en copie.

Sujet du courriel : Annulation d'une offre pass Culture par votre partenaire culturel : titre de l'offre

Madame, Monsieur,

Une offre pass Culture que vous avez pré-réservée **a été annulée** par votre partenaire culturel.

Détail de l'offre :

Numéro de réservation : 71

Titre : brouillon d'offre

Partenaire culturel : [EAC] Lieu factice du CNL 2

Date : le 23/09/23 à 02:00

Nombre de places : 20

Prix : 1 200 €

Pré-réservée par **M. Reda Khteur**

Contact partenaire culturel :

Téléphone : 0101010101

Courriel : miss.rond@point.com

Retrouvez toutes les informations concernant cette pré-réservation sur votre page de suivi pass Culture au sein de l'application ADAGE.

Bien cordialement,
L'équipe ADAGE

Ceci est un message automatique généré par l'application ADAGE. Merci de ne pas y répondre.

Courriel d'information en cas d'annulation de l'offre par le partenaire culturel.